



OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

FOIRE AUX VINS 2024

MANIFESTATION D'INTERET

(Avant le vendredi 8 novembre 2024 à 12 heures pour la transmission du dossier complet)

A remettre par courrier : Ville de Roquebrune-sur-Argens – Service Animation Locale – Maison des Associations - Impasse Barbacane – 83520 Roquebrune-sur-Argens

Ou par mail : nmarcelli@mairie-roquebrune-argens.fr et/ou svalaneix@mairie-roquebrune-argens.fr

Renseignements : 04.94.19.59.55

1. OBJET

MANIFESTATION DE MISE EN VALEUR DES PRODUITS DU TERRITOIRE LOCAL DEDIEE AUX DOMAINES VITICOLES ORGANISEE PAR LE SERVICE ANIMATION LOCALE LE DIMANCHE 24 NOVEMBRE 2024

ISSAMBRES : SALLE ROBERT MANUEL, SISE LA PINEDE RD 559 83380 LES ISSAMBRES

2. LOCALISATION



3. DESCRIPTIF DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL ET CRITERES DE VALIDITE DES DOSSIERS

FOIRE AUX VINS 2024 : Dans le cadre du label « Vignobles et Découvertes », la Commune organise une manifestation de mise en valeur des produits du territoire communal dédiée aux domaines viticoles par installation de stands le dimanche 24 novembre 2024 dans la salle Robert Manuel sise la Pinède, RD 559 83380 Les Issambres.

Les organisateurs veilleront à ce que les activités ou productions suivantes figurent prioritairement au programme des festivités : vente de produits et dégustations liées aux vins et produits assimilés, ainsi que des stands dits de bouches (prioritairement de mets locaux et artisanaux) etc.

Horaires : Installation des stands autorisée le Dimanche 24 novembre 2024 de 7 heures à 9 heures

Ouverture de la manifestation de 10 heures à 18 heures sous réserves du contexte sanitaire

Désinstallation des stands autorisée de 18 heures à 22 heures maximum

Sous réserves du contexte sanitaire.

20 stands maximum dont les dossiers auront été validés par le service animation locale, gestionnaire de la manifestation, dans l'ordre de réception des manifestations d'intérêt (16 stands maximum dédiés aux domaines viticoles et 4 stands maximum dédiés aux mets assimilés).

Stands d'une longueur de 4 m et d'une profondeur de 3 m

Redevance d'occupation du domaine public :

*** 15 euros la journée par stand de 4 m x 3 m**

4. PIECES A JOINDRE (la Municipalité se réserve le droit de ne pas instruire un dossier incomplet ou de ne pas retenir un dossier tardif ou ne répondant pas aux prescriptions ci-dessus)

- Le présent formulaire de manifestation d'intérêt paraphé, daté et signé
- Le formulaire d'inscription à la manifestation
- Copie de la carte d'identité du demandeur
- Extrait KBIS du registre du commerce ou un extrait d'immatriculation au répertoire des métiers en cours de validité
- Attestation d'assurance en responsabilité civile couvrant les activités en cours de validité.

5. ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

Je soussigné(e), certifie exacts les renseignements contenus dans cette manifestation d'intérêt et m'engage à respecter les prescriptions décrites ci-dessus.

A , le

Signature du demandeur